

# BIENVENUE à bord !



Le présent règlement intérieur s'applique et est validé par l'ensemble des clients des lignes scolaires Irigo 101 à 219.

## 1. Avant propos :

Il est rappelé que l'utilisation des lignes scolaires n'est pas obligatoire. Le client qui souhaite bénéficier de ce service public, conçu pour répondre aux besoins du plus grand nombre, s'engage à respecter les clauses du présent règlement intérieur dont l'objectif est :

- fixer les modalités d'utilisation et d'accès à ce service,
- d'informer sur la conception et les conditions d'évolution des lignes scolaires,
- de prévenir des accidents et de définir les règles de sécurité à respecter par les clients.

## 2. Les lignes scolaires Irigo :

Les lignes scolaires Irigo 101 à 219 desservent des établissements scolaires publics ou privés dans le périmètre d'Angers Loire Métropole. Elles viennent compléter les lignes suburbaines 30 à 46. Elles fonctionnent sur la base du calendrier scolaire. Elles effectuent un aller et un retour par jour (en début et fin de journée).

Irigo se réserve la possibilité de modifier tout ou partie de l'itinéraire ou des horaires des lignes scolaires, et notamment pendant le premier trimestre scolaire, afin de garantir une desserte répondant au plus près aux horaires des établissements.

Pour certains circuits scolaires suffisamment fréquentés, qui nécessitent un second car, ce dernier peut être positionné à un horaire intermédiaire (par exemple pour une rentrée à 9h, ou une sortie en milieu d'après-midi). En aucun cas les services supplémentaires sont à caractère définitif, ils peuvent être supprimés en raison d'une baisse des effectifs transportés par exemple.

Les jeunes doivent voyager assis. Cependant, en début d'année scolaire et en attendant l'adaptation des services au nombre d'élèves, le transport d'enfant debout est autorisé selon les normes du véhicule.

## 3. Modalités d'utilisation et d'accès aux lignes scolaires :

Les lignes scolaires Irigo 101 à 219 sont conçues spécifiquement pour un usage dédié aux scolaires. Le service est ouvert uniquement :

- aux collégiens, lycéens ou étudiants en possession d'un abonnement d'1 an Irigo « Jeunes et étudiants 6-25ans » par prélèvement automatique, disponible sur carte A'tout,
- et aux collégiens, lycéens ou étudiants voyageant occasionnellement, avec le « M-Ticket ».

Les informations sur les titres de transport et sur l'évolution des lignes scolaires sont disponibles :

- sur notre site [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr)
- par téléphone au 02.41.33.64.64

L'ensemble des lignes scolaires sont exploitées en car. Les personnes doivent voyager assis et attacher leur ceinture de sécurité tout en respectant les règles de sécurité en vigueur du code de la route et de la sécurité routière.

Il est fortement préconisé aux clients de porter un gilet de sécurité jaune quand son arrêt est situé dans une zone dépourvue d'éclairage. Chaque client doit se tenir prêt à son arrêt habituel 5 minutes avant l'horaire.

Pour des raisons de sécurité, le conducteur n'est autorisé à s'arrêter qu'aux arrêts identifiés sur l'itinéraire de la ligne scolaire (liste des arrêts sur la fiche horaire). Aucun arrêt de complaisance ne sera effectué par le conducteur.

## 4. Évolutions des lignes scolaires Irigo :

Une fois par an (au printemps), les services Irigo soumettent des propositions d'adaptation de lignes régulières ou scolaires au service Mobilité d'Angers Loire Métropole.

1 - La création d'une ligne Scolaire Irigo est étudiée au regard des critères suivants :

- un minimum de 20 élèves,
- une optimisation impossible de l'offre des lignes urbaines ou suburbaines existantes,
- un établissement au plus proche du domicile des demandeurs en privilégiant les établissements du périmètre de compétence d'Angers Loire Métropole sur les communes desservis par le réseau Irigo.

2 - La modification d'une ligne Scolaire Irigo est étudiée au regard des critères suivants :

- l'itinéraire et le nombre de service ne sont pas modifiés en cours d'année (sauf dans le cas des adaptations de charge en début d'année scolaire),
- l'évolution d'itinéraire (ajout d'arrêt, détour de la ligne...) se réalise après étude par le service affrètement Irigo et après validation par le service Mobilité d'Angers Loire Métropole, une fois par an, pour la rentrée de septembre de chaque année,
- l'évolution doit être financièrement acceptable et ne pas générer de surcoûts significatifs,
- en cours d'année, des travaux peuvent s'effectuer sur le parcours du circuit scolaire. Le trajet du circuit est alors adapté.

3 - La suppression d'un service peut être validée pour l'année suivante :

- lorsque le véhicule transporte moins de 20 élèves,
- si l'évolution du réseau régulier améliore l'accès à l'établissement scolaire.

4 - Les points d'arrêt peuvent être modifiés d'une année sur l'autre en fonction du :

- niveau de leur fréquentation,
- respect d'une distance de 500 mètres entre chaque arrêt,
- respect des conditions de sécurité.

Ces règles de principe pourront ponctuellement faire l'objet de dérogations afin de prendre en compte des circonstances locales particulières notamment liées à la sécurité.

## 5. Discipline et consignes de sécurité :

La montée dans le véhicule se fait par l'avant. Chaque client doit rester assis à sa place pendant le trajet, ne la quitter qu'au moment de la descente.

Pour un bon déroulement des lignes scolaires Irigo, les consignes suivantes doivent être respectées :

- attendre l'arrêt complet du car avant de se diriger vers la porte,
- être muni d'un des deux titres de transport acceptés (cf article 3). Des contrôles sont effectués à tout moment dans les véhicules, ainsi qu'à la descente,
- rester calme à l'intérieur du car et ne pas perturber ou parler au conducteur sans motif valable,
- voyager assis et attacher sa ceinture de sécurité, c'est obligatoire,
- respecter la propreté du car, c'est votre espace de voyage,
- fumer, vapoter est interdit à l'intérieur des cars,
- penser à ranger cartables, sacs de sport et trottinettes en position pliée sous les sièges,
- attendre le départ du car, pour être bien visible des automobilistes et regarder à droite et à gauche avant de traverser.



Attendre l'arrêt complet du car avant de se diriger vers la porte.



Rester calme à l'intérieur du car et ne pas perturber ou parler au conducteur sans motif valable.



Respecter la propreté du car, c'est votre espace de voyage.



Penser à ranger cartables, sacs de sport et trottinettes en position pliée sous les sièges.



Être muni d'un des deux titres de transport acceptés. Des contrôles sont effectués dans les véhicules ainsi qu'à la descente.



Voyager assis et attacher sa ceinture de sécurité, c'est obligatoire.



Ne pas fumer ni vapoter à l'intérieur des cars.



Attendre le départ du car et regarder à droite et à gauche avant de traverser.